

PLAN DE PRÉVENTION POUR LA LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT



AXE 1: SENSIBILISER ET COMMUNIQUER

- INSCRIRE LES NUMÉROS DE TÉLÉPHONE DANS LE CARNET DE CORRESPONDANCE: 3020 / 0 800 00 66 24
- PARTICIPER AU PRIX «NON AU HARCÈLEMENT»
- CAMPAGNE DE SENSIBILISATION (SKETCHES, CONTES, JEUX, AFFICHES...)
- LA JOURNÉE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT
- JOURNÉE DE FORMATION DES DÉLÉGUÉS AVEC LES AMBASSADEURS

AXE 2: FORMER

- LES PARENTS:

- RÉALISER UN PETIT LIVRET À DESTINATION DES PARENTS: LE HARCÈLEMENT, LE RÔLE DES AMBASSADEURS, LA MÉDIATION PAR LES PAIRS, L'HYGIÈNE
- CAFÉ DES PARENTS: TOUS LES MOIS OU TOUS LES DEUX MOIS PROJECTION D'UN FILM ET DÉBAT

- LES ÉLÈVES:

- MÉDIATION PAR LES PAIRS
- INTERVENTION DES AMBASSADEURS AUPRÈS DE TOUTES LES CLASSES DU COLLÈGE, VOIRE ÉGALEMENT DANS LES CLASSES DU PRIMAIRE
- FORMATION DES DÉLÉGUÉS PAR LES ÉLÈVES AMBASSADEURS

- PROJECTION-DÉBAT PAR NIVEAU
- LES ADULTES DU COLLÈGE:
 - SAVOIR DÉFINIR ET REPÉRER LE HARCÈLEMENT
 - MAÎTRISER LES CONNAISSANCES NÉCESSAIRES POUR L'ABORDER EN VIE DE CLASSE
 - (INTERVENTION DE L'ÉQUIPE DE L'EMS, DE MME BABOUL, RÉFÉRENTE ANTI-HARCÈLEMENT DU RECTORAT)

AXE 3: REPÉRER ET TRAITER

- CONSTITUTION D'UN COMITÉ DE PILOTAGE:

- MME BORDEZ YASMINE
- MR CIMON SERGE
- MME ASSELIN DE BEAUVILLE MARIN MYRIAM
- MME ZAMORE MARIE-CROISINE
- MR HAGEN PHILIPPE
- MME KRIVTSOVA SVETLANA

- ÉLÈVES AMBASSADEURS:

- REPÉRAGE DE CAS DE HARCÈLEMENT
- FORMATION PAR LES PAIRS (ÉCOLES PRIMAIRES ET COLLÈGE) POUR MIEUX REPÉRER

- MÉTHODE PIKAS: FAVORISER LA PRÉOCCUPATION PARTAGÉE AUPRÈS DE NOS ÉLÈVES
- SI LA MÉTHODE NE FONCTIONNE PAS, LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT PREND LE RELAIS, CONVOQUE LES ÉLÈVES INTIMIDATEURS ET LEURS PARENTS. ASSISTÉ DU PROFESSEUR RÉFÉRENT, IL LEUR EXPOSE LES FAITS ET LEUR INDIQUE LES SANCTIONS LIÉS À LEUR COMPORTEMENT. L'ÉLÈVE VICTIME EST ÉGALEMENT CONVOQUÉ AVEC SES PARENTS AFIN DE LUI PROPOSER UN SUIVI PSYCHOLOGIQUE.